

# Psychologue du travail, conseiller RH de proximité (F/H)- Rectorat de l'académie de Créteil (94)

Ref : 2024-1459833

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Rectorat de Créteil  
Rectorat de l'académie de  
Créteil (94)

## Localisation

4, rue Georges Enesco 94000  
CRETEIL

**Domaine :** Médical et paramédical

**Date limite de candidature :** 20/02/2024

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert uniquement aux contractuels	<b>Nature du contrat</b> Non renseigné	<b>Expérience souhaitée</b> Non renseigné
<b>Rémunération</b> (fourchette indicative pour les contractuels) 33 324€ bruts/an € brut/an	<b>Catégorie</b> Catégorie A (cadre)	<b>Management</b> Non renseigné
		<b>Télétravail possible</b> Non renseigné

## Vos missions en quelques mots

Vos missions, dans ce cadre, sont les suivantes en lien étroit avec la cheffe de service et son adjointe :

- Assurer un accompagnement personnalisé des personnels qui sollicitent un entretien en vue d'étudier leurs possibilités d'évolution professionnelle
- Conseiller et informer les intéressés au regard de leur parcours et de leurs compétences
- Aider les publics visés à identifier leurs compétences transférables

- Apporter une aide en termes de rédaction de CV, lettres de motivation et de préparation aux entretiens de recrutement
- Analyser la pertinence des demandes de bilan de compétences
- Orienter les intéressés vers les dispositifs ou formations les plus adaptés afin de mettre en œuvre leur projet professionnel
- Mettre en lien les agents avec les différents services/acteurs de l'académie
- Développer un réseau de partenaires afin de favoriser la mobilité des agents dans le secteur public comme dans le secteur privé
- Participation aux réunions d'information et aux permanences GRH de proximité organisées dans les établissements de l'académie
- Animer des sessions de formations/ateliers à destination des personnels en lien avec la mobilité
- Participer à l'analyse qualitative et quantitative de la GRH de proximité
- Rédiger des fiches d'entretien
- Mise à jour et conception des tableaux de bord, de suivi liés à ces activités ou à celles du service RH.

## **Profil recherché**

- Savoir adopter un positionnement administratif
- Capacité à rendre compte
- Qualités relationnelles
- Conduire des entretiens individuels et des réunions
- Animer des formations, ateliers
- Écouter et conseiller
- Capacité à gérer le stress
- Sens de la confidentialité
- Prévention et gestion des conflits ou situations sensibles
- Analyser un projet, un parcours, un profil professionnels
- Concilier, dans la mesure du possible, les besoins de l'agent et de l'organisation / l'administration
- Capacités d'investigation et d'élaboration dans les domaines de l'information, de la formation, de l'orientation
- Sens de l'organisation
- Gestion des priorités
- Maîtriser l'expression écrite et orale
- Connaissances des statuts de la fonction publique et des règles de gestion RH
- Connaissances des dispositifs d'accompagnement de la mobilité
- Connaissance du marché de l'emploi
- Capacité à travailler en transversalité (en équipe et en réseau)

- Veille réglementaire
  - Maîtrise des outils bureautiques attendus (PACK OFFICE)
- La connaissance du système éducatif serait un plus.

## Éléments de candidature

### Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

### Personne à contacter

stephanie.goaer@ac-creteil.fr

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

**Le poste à pourvoir est ouvert uniquement aux psychologues dans le cadre d'un recrutement par la voie contractuelle. Seules les candidatures répondant à ces critères seront étudiées.**

Les candidatures (CV, lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de :

**ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr et à : stephanie.goaer@ac-creteil.fr**

Pour obtenir des informations sur le poste, merci de prendre l'attache de Stéphanie Goaër à l'adresse mail ci-dessus ou au numéro suivant : 01 57 02 62 72.

Information sur la rémunération : Indice 548

### Conditions particulières d'exercice

Les congés sont à prendre prioritairement pendant les périodes scolaires.

### Statut du poste

Vacant à partir du 01/03/2024

### Métier de référence

Psychologue

## Qui sommes nous ?

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France. Elle compte plus de 4 millions d'habitants. Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés.

L'académie de Créteil se caractérise par des territoires fortement contrastés avec des zones

urbaines, des villes nouvelles et des zones rurales, notamment dans le sud et l'est de la Seine-et-Marne.

Soucieuse de répondre aux besoins des élèves, l'académie de Créteil a fait des ressources humaines un enjeu stratégique pour valoriser ses personnels. Repérer les ambitions, les aptitudes et les compétences pour favoriser les carrières est l'objectif affiché dans le projet académique. L'accompagnement des personnels, en termes de formation, et de suivi qualitatif permet à chacun de se projeter sur des carrières variées et adaptées aux attentes de chacun. Rattaché directement à la DRRH, le service académique RH et GRH de proximité (SARH) est un service transversal en charge de l'accompagnement des personnels du second degré de l'académie de Créteil (enseignants, personnels de vie scolaire, psychologues de l'Éducation nationale, personnels de direction et d'inspection):

- au titre de l'évolution professionnelle, hors opérations collectives de promotions qui relèvent strictement des divisions de gestion des personnels, les agents peuvent bénéficier d'entretiens à leur demande avec un conseiller RH de proximité, psychologue du travail. Le SARH accompagne ainsi les personnels dans la définition et la mise en oeuvre de leurs projets d'évolution, incluant la prescription d'un bilan de compétences, la mobilisation du CPF ou du CFP.
- Le SARH accompagne également les personnels du second degré qui rencontrent des difficultés de santé et/ou sociales ayant des répercussions sur leur vie professionnelle. Le SARH met en oeuvre, après saisines médicales/ sociales, les dispositifs RH appropriés pour garantir le maintien des personnels dans l'emploi;